

## COMMUNIQUE DE PRESSE

1<sup>er</sup> mars 2016

### **Premier Conseil d'administration de Grand Paris Aménagement : une gouvernance en place, la performance au rendez-vous.**

Le Conseil d'administration de Grand Paris Aménagement s'est réuni le 29 février 2016 dans sa nouvelle composition issue du décret du 31 juillet 2015 qui transforme l'AFTRP en Grand Paris Aménagement. Il s'agit de la première pierre d'une transformation qui se poursuivra jusqu'au 1<sup>er</sup> janvier 2017, date du regroupement effectif avec les EPA Plaine de France et d'Orly Rungis Seine Amont.

À cette occasion, la nouvelle gouvernance a été mise en place. Le Conseil d'administration compte 24 membres, à parité entre les représentants de l'Etat et des collectivités. Yannick IMBERT, Préfet, Secrétaire général aux affaires régionales a été désigné par le Gouvernement premier vice-président du Conseil d'administration de l'établissement public, représentant l'Etat. Didier Bariani, vice-président de la Région Ile-de-France en charge du Grand Paris a été élu à l'unanimité vice-président du Conseil d'administration de Grand Paris Aménagement, représentant le Conseil régional.

Le règlement intérieur institutionnel mettant notamment en place un comité consultatif des opérations et les délégations de compétences au Président directeur général ont été adoptés.

Le Conseil d'administration a arrêté à l'unanimité les comptes 2015 de l'établissement public. À l'occasion de la présentation du rapport de gestion annuel, Thierry Lajoie a insisté sur « la poursuite de la croissance de l'activité et la progression de la performance de l'établissement public » caractérisant le résultat de l'exercice.

Parmi les éléments les plus significatifs de l'activité 2015, à noter :

- 111 M€ de renouvellement de portefeuille en 2015 (portant le chiffre d'affaires à terminaison restant à réaliser à 1,2Md€)
- 109 M€ de chiffre d'affaires (dont un CA commercial en augmentation de +5%)
- 1,3 M€ de résultat net (dont un résultat opérationnel en augmentation de + 10%)
- +2 M€ d'excédent brut d'exploitation
- 4222 logements engendrés par les opérations (promesses et actes de vente), deuxième année consécutive de record d'activité.
- 2371 logements autorisés (permis de construire déposés dans les opérations), soit + 40% par rapport à 2014.

*En annexe : la liste des administrateurs de Grand Paris Aménagement*

Retrouvez en ligne le rapport d'activité 2015 de Grand Paris Aménagement :  
<http://www.grandparisamenagement.fr/?p=1231>

---

Contact presse :

Françoise Duros : [francoise.duros@grandparisamenagement.fr](mailto:francoise.duros@grandparisamenagement.fr)